

Informations de base	
2014/2863(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Montant monétaire minimal de l'assurance en responsabilité civile professionnelle ou de la garantie équivalente par laquelle les intermédiaires de crédit sont tenus d'être couverts Complétant 2011/0062(COD) Subject 2.50.04 Banques et crédit	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
19/09/2014	Publication du document de base non-législatif	C(2014)06515	
19/09/2014	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
14/10/2014	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
22/10/2014	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
30/10/2014	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		